



SAUSSINES EN ROSE

Octobre 2022

*Vente du ruban rose sur le marché du mercredi
au profit de la lutte contre le cancer du sein*



dimanche 9
Rando rose

mercredi 12
**Rencontre avec
Georges Piombo**

dimanche 16
**Balade
vigneronne**

jeudi 20
Thé dansant

vendredi 21
**Rencontre Prévention du
cancer du sein**

vendredi 28
Atelier couture



WWW.CANCERDUSEIN.FR



● L'édito de Madame le Maire

● L'urbanisme

● L'école

● L'environnement

● Le CCAS

● La culture

Edito

L'automne est là, il faut tout d'abord souhaiter à tous et surtout aux parents et aux enfants une bonne rentrée scolaire dans le cadre de la semaine des 4 jours et demi que nous avons souhaitée conserver. Cette année verra de nouveaux TAP proposés, en espérant qu'ils plairont aux enfants. Un bon courage aussi à nos vendangeurs, impactés par les dernières pluies.

Notre village change, les projets immobiliers prévus avancent. Rassurons-nous, nous restons très vigilants à conserver notre environnement et notre cadre privilégiés.

L'avenir se préparant dès aujourd'hui, nous mettons en œuvre, après ces périodes lentes dues aux circonstances COVID, les réalisations prévues : fibre optique pour tous, nouveaux logements adaptés, Maison Nizet (travaux en cours), voirie...

Vous êtes nombreux à nous interpellier, comme sur les communes voisines, sur la sécurité routière, la vitesse excessive. Nous sommes conscients du problème. Si nous cherchons des solutions, difficiles au demeurant face à la complexité de la situation (présence déjà de coussins, de panneaux, de radars pédagogiques, proposition d'aménagement de certaines voies au Département), il n'en demeure pas moins que nous n'avons aucun poids sur les incivilités avérées et la mauvaise volonté des conducteurs dangereux. Affaire à suivre...

Nous travaillons au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Une réelle réflexion est, de ce fait, engagée sur l'espace commercial de la Maison Nizet.

De plus, nous allons développer un plan lumière qui devra lui aussi préserver les équilibres naturels mais aussi, à un moment où les prix de l'énergie s'envolent, nous permettre d'atténuer significativement nos factures d'électricité. La même réflexion est menée sur l'école avec la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que ces investissements se réalisent dans les meilleures conditions et sans impacter les capacités d'action des générations futures.

La convivialité et nos moments de rencontre ne doivent pas être oubliés. Le marché du mercredi, les rencontres « Médiathèque », les futurs moments forts d'« Octobre Rose » et les diverses activités festives sont autant de moments pour profiter de notre bel environnement et de partager des moments conviviaux.. N'hésitez pas, ce sont ces moments qui rendent notre village vivant, convivial et dynamique !

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir me, nous, rencontrer en mairie. Autour d'un café, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Bonne lecture, bonne rentrée à toutes et tous et à très vite sur le terrain !



La réglementation

environnementale 2020 (RE2020)

Les projets de construction de maison individuelle et de logement collectif faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable déposée à partir du 1er janvier 2022 sont soumis à la réglementation environnementale 2020 (RE2020).

En 2020, la France passe d'une réglementation thermique (RT 2012) à une réglementation environnementale (RE2020), plus ambitieuse et plus exigeante.

Depuis 1974, plusieurs réglementations thermiques successives ont ainsi été mises en place. La dernière en date, la RT2012, issue du Grenelle de l'environnement, fixait déjà des exigences de résultats élevées en matière de conception du bâtiment, de confort et de consommation d'énergie. Elle s'inscrivait dans une action continue et progressive en faveur de bâtiments moins énergivores.

La réglementation thermique RT2012

Le Grenelle de l'environnement de 2007 a fixé à la France un objectif très ambitieux de division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050, notamment grâce à :

- des bâtiments neufs produisant tous plus d'énergie qu'ils n'en consomment à compter de 2020 ;
- une rénovation des bâtiments existants à bon niveau de per-

formance énergétique.

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est un enjeu central dans la lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz effet de serre. Il représente le secteur économique le plus consommateur d'énergie en France. Il représente 44 % de la consommation d'énergie et près de 25 % des émissions de CO2.

La réglementation environnementale RE2020

La RE 2020 est la réglementation qui a remplacé la RT 2012 pour les bâtiments neufs. Applicable dès 2020 pour les bâtiments publics, elle est généralisée à tous les bâtiments résidentiels neufs, appartements et maisons, à partir janvier 2022.

Son objectif est de poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et du confort des constructions, tout en diminuant leur impact carbone. Elle s'articule autour de trois principaux axes :

- Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et la baisse des consommations des bâtiments neufs. La RE2020 va au-delà de l'exigence de la RT2012, en insistant en particulier sur la performance de l'isolation quel que soit le mode de chauffage installé.
- Diminuer l'impact sur le climat des bâtiments neufs en prenant en compte l'ensemble des émissions du bâtiment sur son cycle de

vie, de la phase de construction à la fin de vie (matériaux de construction, équipements), en passant par la phase d'exploitation (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage...), via une analyse en cycle de vie.

- Permettre aux occupants de vivre dans un lieu de vie et de travail adapté aux conditions climatiques futures en poursuivant l'objectif de confort en été. Les bâtiments devront mieux résister aux épisodes de canicule, qui seront plus fréquents et intenses du fait du changement climatique.

En résumé diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et en garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires : tels sont les grands objectifs de la RE2020.



Les piétons sont prioritaires!

L'aménagement du jardin des Vals est bientôt terminé, les maisons individuelles commencent à pousser principalement sur la partie Est entre la route de Boisseron et le chemin des Grèzes.

Dans le cadre du Projet Urbain partenarial que nous avons signé avec les aménageurs, le département doit entreprendre au premier trimestre 2023 la sécurisation de la route de Boisseron entre les jardins des Vals et la cave coopérative.

Il est prévu d'une part, un chemin piéton qui longera la départementale par la gauche en entrant dans le village, d'autre part la création de trois chicanes qui ponctueront cette

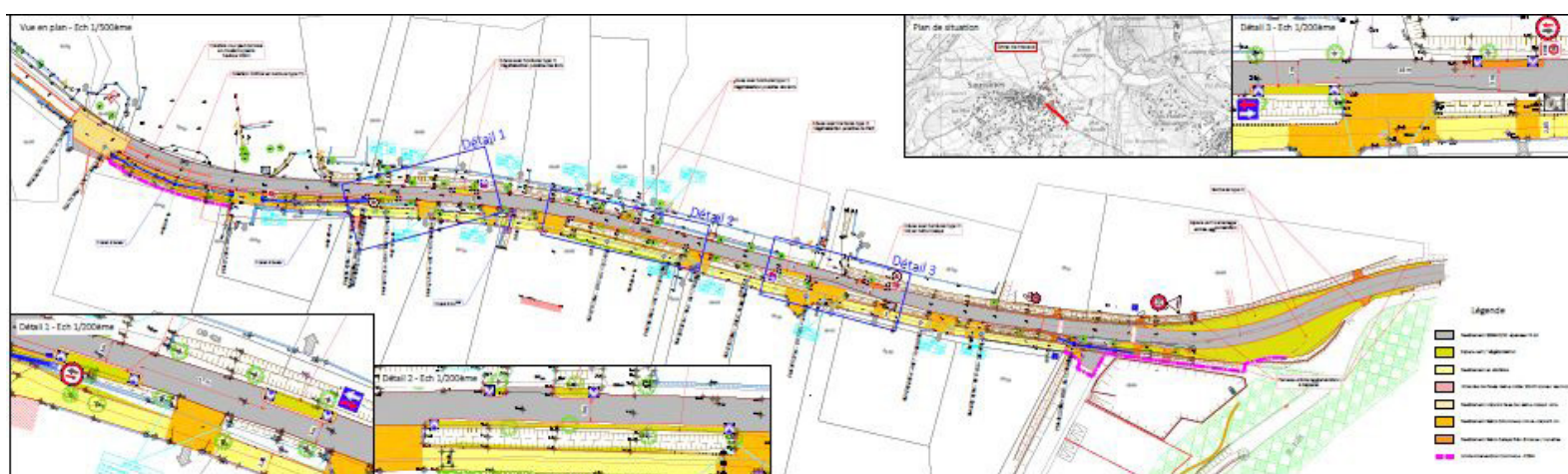
entrée du village.

Ce cheminement permettra de relier ce nouveau quartier à la salle des Fêtes et à la cave coopérative. Il sera accessible aux piétons et aux vélos. Les accès pour les riverains seront bien sûr respectés.

Pour compléter cet aménagement un projet de sens unique pour remonter la rue St Victor est à l'étude, il s'accompagnera d'un trottoir qui fera la liaison avec la rue neuve. La création d'une autre portion de trottoir aussi à l'étude reliera l'entrée du jardin des Vals Ouest sur la route de Montpellier au rond-point de l'école. Les trois chicanes qui prendront place sur la départementale vien-

dront compléter avec l'installation du radar pédagogique le dispositif de réduction de vitesse sur cette entrée de village particulièrement propice à des excès.

L'ensemble des routes du village est limité à 30 km/h à partir du panneau d'entrée de Saussines. Aidez-nous à faire respecter cette limitation, tout d'abord en l'appliquant à votre conduite, mais aussi en faisant signe aux automobilistes qui roulent trop vite !



Le visuel de cet aménagement du fait de sa longueur est peu lisible dans ce format, mais le plan peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture

Une belle rentrée !

Pour la première fois depuis le début de la pandémie, la rentrée scolaire a pu se dérouler sans contraintes sanitaires pour notre plus grand soulagement !

Côté effectifs nous accueillons cette année 85 enfants répartis sur 4 niveaux. Pour la troisième année consécutive nous évitons de justesse une fermeture de classe. Si les effets du PLU se font sentir, la création du lotissement des cochenelles ainsi que les nombreux détachements de parcelles ne nous permettent pas de remonter suffisamment les chiffres de fréquentation. Nous comptons sur l'arrivée progressive des habitants du nouveau quartier « Le jardin des Vals » pour permettre la pérennité de notre groupe scolaire.

Le jour de la rentrée nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de notre députée Mme Laurence Cristol qui a pu échanger avec enseignants et parents. Nous avons pu aborder avec elle les projets de la commune y compris ceux liés à l'enfance comme la création d'une piste cyclable jusqu'au nouveau lycée de Sommières.

Nous avons dit au revoir à Sylvie Dron, notre directrice de l'ALP (Accueil de Loisir Périscolaire), partie vers d'autres horizons professionnels. Nous la remercions de son engagement auprès des enfants et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie. Nous souhaitons par la même le bienvenue à Mr Simon Daoult qui la remplace à ce poste. Les parents et les enfants le connaissent et l'apprécient car il a déjà effectué de nombreux remplacements ces dernières années et nous sommes ravis d'avoir pu convaincre la CCPL, qui gère son contrat, de le mettre à la disposition de notre établissement. En plus du personnel communal affecté à l'école Simon sera épaulé cette année par Nathalie Gavalda qui interviendra en renfort sur les temps de cantine et l'ALP du soir ainsi que Damien Mangeon qui est volontaire du service civique et qui sera affecté à l'école et la médiathèque jusqu'à fin Avril. Ainsi nous pouvons proposer un taux d'encadrement supérieur à ce qui nous est demandé par les autorités.

Comme nous l'avions décidé l'année dernière après concertation, l'école de Saussines est une des 7 dernières du département à continuer la semaine de 4 jours et demie sachant que ce rythme reste la norme légale. Cette organisation nous permet de continuer de proposer des Temps d'Activité Périscolaires (TAP) gratuits et de qualité.

Les petits saussinois pourront ainsi continuer à s'essayer à l'escrime, au cirque, à la danse, au jardinage, à la musique, à l'expression corporelle ...etc... Au rayon des nouveautés ils pourront découvrir le tennis avec Lolita titulaire du CQP animateur de tennis et l'équitation avec Amandine des Ecuries du Seltis que nous tenons à remercier pour rendre ce projet possible malgré les nombreuses contraintes.

La CAF continue à nous soutenir financièrement pour cette année mais rien n'est encore défini pour les années à venir que ce soit sur la question des rythmes scolaires que sur les financements des temps périscolaires. A ce sujet les réunions se succèdent concernant la nouvelle CTG (Convention Territoriale Globale). Il s'agit d'un contrat multi thématique qui peut porter sur l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi les seniors, l'accès au droit, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale... Ce contrat se veut ainsi plus large que le contrat enfance jeunesse qu'il va progressivement remplacer et qui nous permet actuellement de toucher suffisamment de subvention pour maintenir la gratuité de ces activités. Nous travaillons de concert avec la CCPL et la CAF pour que ce nouveau cadre soit aussi voire plus avantageux pour notre commune.



COMPOST'ONS!

Un samedi matin en juin, nous nous sommes réunis sur la place du village autour d'un atelier compostage animé par Margot, notre expert en gestion de déchets. Les petits pouvaient profiter d'un atelier avec Virginie.

Le compostage, aussi important pour notre sol, pour les petites bêtes, pour notre jardin, pour notre planète, pour notre porte-monnaie aussi (notre poubelle grise devient plus légère de 30 pour cent !) rentre petit à petit dans nos mœurs.

Le saviez-vous? A partir du 1^{er} janvier 2024, la collecte séparée des biodéchets sera obligatoire (loi n°2020-105 du 10/02/20 Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire (AGEC). Cela veut dire que « **tout professionnel ou citoyen doit disposer d'une solution de collecte et de traitement des biodéchets** », **il sera interdit de les déposer dans la poubelle grise**. C'est une bonne nouvelle, n'est-ce pas ? Mais sommes-nous prêts ?

Cet atelier était l'une des solutions mise en place par la mairie avec l'aide de la commission extra municipale ainsi que le soutien de la CCPL pour accompagner les habitants dans l'apprentissage de « bien composter ». Nous allons poursuivre ces ateliers prochainement. Et voici le résumé de l'atelier fait par les participants... Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous écrire sur environnement@mairie-saussines.fr

LES 3 REGLES D'OR DU COMPOSTAGE

Si respectées :

Pas de nuisances olfactives

Pas de mouches /mouchérons

Pas de rongeurs

Je découpe les biodéchets **en petits morceaux** ! Les petites bêtes font le reste

1 ^{ère} règle d'or DIVERSIFIER LES APPORTS	2 ^{ème} règle d'or BIEN AÉRER	3 ^{ème} règle d'or VEILLER A L'ÉQUILIBRE HUMIDITÉ / SÉCHERESSE
Alterner les apports de matières humides (biodéchets) et matières sèches (broyat) : 1 portion humide pour 1/3 sèche. Recouvrir de matières sèches à chaque apport évite la présence de mouches / moucheron.	Le compost a besoin d'être bien aéré pour éviter les nuisances olfactives (méthanisation). -> <u>Retourner</u> le compost aux 4 coins du bac, <u>1 fois par mois</u>. Au besoin, ajouter des petits branchages.	Le compost ne doit être ni trop humide, ni trop sec. Selon les saisons, ajouter plus d'humidité ou de matières sèches : Matière humide = riche en azote, molle, verte, jeune Matière sèche = riche en carbone, ferme, brune, vieille (branchages, fleurs sèches, herbes sèches) <u>Ne pas mettre le gazon frais car trop azoté</u>

QUE PUIS-JE METTRE DANS MON COMPOST ?

À mettre dans le compost : Épluchures de fruits et de légumes (découper si entiers) Coquilles d'œufs et de noix écrasées Marc de café Pain (petits bouts ou mouillé) Filtres en papier et sachets de thé Restes de repas Plantes d'intérieur et fleurs fanées Mouchoirs et serviettes en papier (non colorés) Petits rouleaux en carton découpés Cheveux, Poils, Plumes, Ongles...	<u>A ne pas mettre dans le compost:</u> Huile végétale, friture (à ramener en déchèterie) Plastiques et emballages même si compostables Les couches culottes Litières et excréments d'animaux Fruits de mer et coquillages Cendres (brûle/étouffe le compost, à mettre au pied d'un arbre).
---	--

LES PETITES BÊTES ! QUELLES SONT-ELLES ?

AMIS DU COMPOST	
Micro-organismes	Bactéries, champignons : déjà présents sur la peau des fruits et légumes
Macro-organismes	Acariens, collemboles: dégradent la matière organique, visibles à l'œil nu (taille d'un grain de sable)
Lombrics 	Décomposeur, mange la matière organique
Cloportes 	Prépare la matière organique pour les plus petits organismes
Larves de mouche- soldat	Fabrique la semoule du compost : sorte de petits grains de riz de compost (or noir)
Larve de cétoine 	Décomposeur. Adulte, elle devient un scarabée vert fluo. Se déplace <u>sur le dos</u> . Allié du jardinier

MOINS BONS AMIS...	
Rongeurs, Fourmis	
Larve de Hanneton 	Mange les racines. Se déplace sur le ventre (<u>à ne pas confondre avec la larve de cétoine</u>)

Quelles solutions de compostage à Saussines ?

Composteur individuel : la CCPL met à disposition de ses habitants des composteurs individuels de jardin. D'une contenance de 320 litres, il est idéal pour éliminer tous vos déchets fermentescibles. Il a déjà séduit près de 7400 foyers sur le territoire. C'est une démarche volontaire qui nécessite une inscription de votre part à la CCPL. Si vous êtes intéressé(e) remplissez le formulaire en ligne sur le site de la CCPL : <https://www.paysdelunel.fr/vivre-ici/re-duire-mes-dechets/composter/>. Vous recevrez un courrier vous informant des dates et lieu de remise. Vous recevrez régulièrement une documentation et pourrez, si vous le souhaitez, participer aux rencontres organisées par la CCPL.

Composteur collectif : A Saussines depuis quelques années nous avons une aire de compostage partagé sur le parking de la côte Avenue St Hilaire de Beauvoir installé avec le soutien de la CCPL. Si vous ne l'utilisez pas encore, passez à la mairie pour chercher un bio-seau et profitez-en !



1) Bouchons d'Amour - l'opération de collecte avance!

Le 5 juillet dernier, juste avant les vacances, des élèves de l'école de Saussines sont venus livrer le fruit de la collecte de bouchons de plastique et de liège organisée par l'école en faveur de l'opération Bouchons d'amour. Avant une collation pour les remercier, les enfants ont pu échanger sur l'intérêt du recyclage de ces bouchons qui, avec ceux collectés à l'épicerie Pôle Sud, prendront bientôt la route d'un circuit de recyclage grâce auxquels des actions en faveur des personnes

handicapées et de la recherche sur le cancer sont financées. Bravo et merci à l'école, son personnel, les enfants (et leurs parents) !

2) SAVE THE DATE Date de la prochaine opération Quartiers propres, quartiers vivants

le samedi 15 octobre, de 10 h à 12 h

Rendez-vous sur la place de l'église

Environnement



UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Enfin terminés, les travaux de l'ancien « Foyer ou Cercle », cher aux réunions des anciens et des Vétérans, permettent de vous accueillir dans des lieux entièrement rénovés.

Grâce à l'aide du Département, l'endroit a été remanié mais conserve son authenticité et sa discrétion.

Une inauguration est prévue au mois d'octobre à laquelle vous serez conviés...Regardez les affiches !

Le CCAS de Saussines reste un pilier de notre politique social d'aide aux Saussinois les plus fragilisés.

Si vous rencontrez des difficultés passagères ou non, si vous avez besoin de conseils, de remplir un dossier, d'un accompagnement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à pousser la porte.

CCAS : 19 bis rue du Foyer
Les lundi et jeudi de 14h à 17h
Tél : 04 67 60 65 89



Rappel des contacts :

MUTUALIA : 04 75 64 63 63
Ma Commune Ma Santé : 09 72 56 78 26
ou 06 07 87 68 69

Ma Commune Ma Santé tiendra une permanence dans les nouveaux locaux du CCAS :
mercredi 12 octobre 2022 de 14h à 17h.
Prendre RV.



Les grappes de talents

Nouvelle Association Saussinoise
et en collaboration avec Saturargues.



Des élus de Saturargues et de Saussines, dont les maires Madame Dubayle-Calbano et Madame de Montgolfier, ont créé une association dont le premier objectif est de fournir quelques heures à quelques jours de travail à leurs concitoyens dans d'évidentes difficultés financières.

Il s'agit de permettre, contre une activité rémunérée, une petite amélioration de situations parfois compliquées.

Les clients seront des particuliers, des artisans, des PME de chaque village si possible, voire les mairies elles-mêmes. Les activités seront centrées sur le service à la personne et des petits travaux.

N'hésitez pas, si vous avez besoin de petits services (ménage, bricolage, jardinage, garde d'animaux...), "Les Grappes de Talents" est l'association qu'il vous faut contacter, cela vous permettra de bénéficier de prestations qualitatives et d'aider des personnes en difficultés.



Pour contacter "Les Grappes de Talent :



19 bis rue du foyer,
34160 Saussines



04.67.60.65.89



lesgrappesdetalents@gmail.com

Edition 2022

L'OEIL ET LE COEUR

Le mercredi 14 septembre 2022 a eu lieu l'épilogue de la deuxième édition du concours photos, "L'Œil et le Cœur". A l'honneur cette année "l'Homme et la Pierre", une thématique correspondant en tout point à l'esprit de notre village, où les anciens ont marqué de leur travail notre présent. Voici, un retour en images, sur cette remise de prix, permettant une nouvelle fois de féliciter nos 3 gagnants.



Photo des 3 gagnants du concours : Gaëlle Babou, France Muraille, Jean Masduraud en compagnie de la maire de Saussines, Isabelle de Montgolfier et de l'élu à la culture Serge Chapus.



Prix du Public : France Muraille
« Eglise Saint Etienne
– Façade occidentale »



Prix des enfants : Gaëlle Babou
« Sur le chemin des Capitelles »

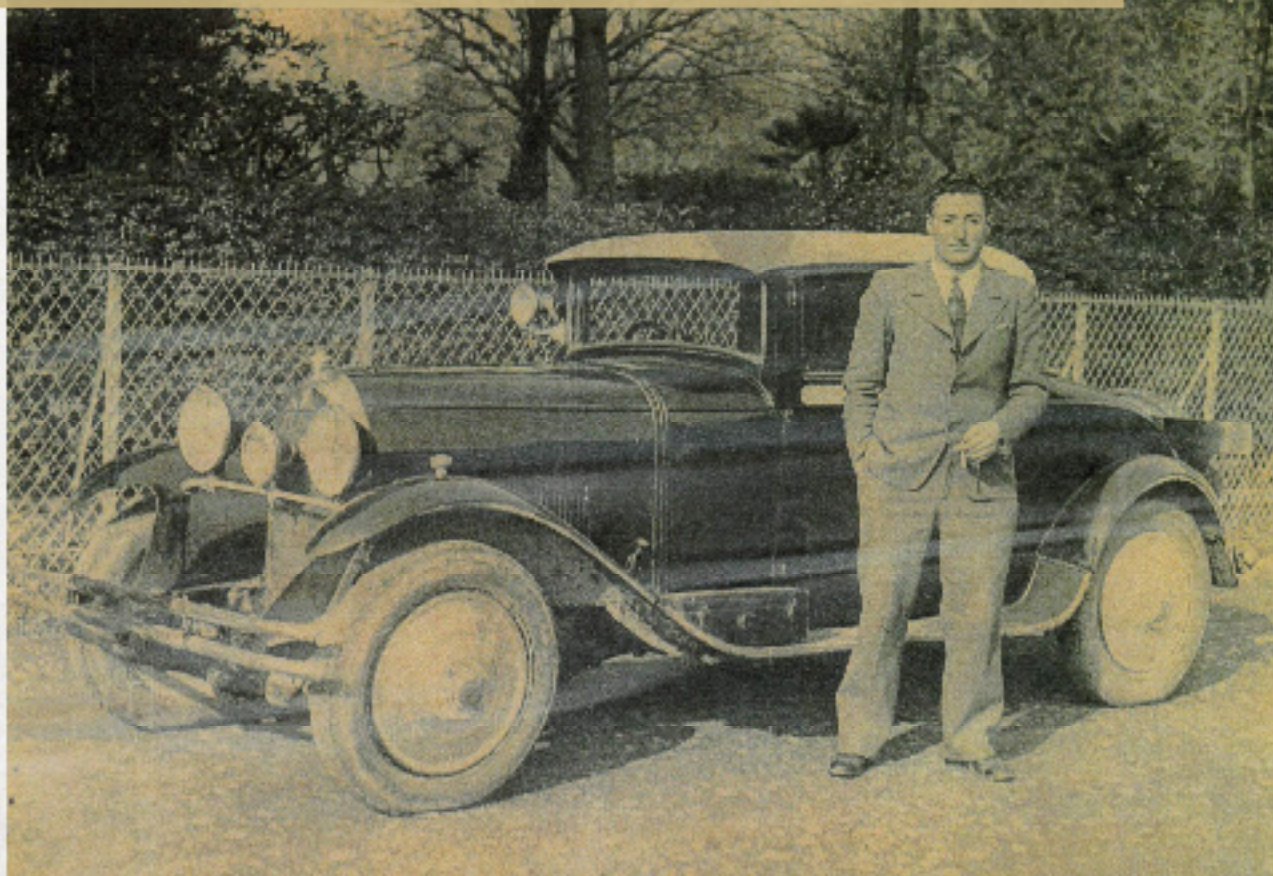


Prix du Jury : Jean Masduraud
« Falaise en surplomb de la rivière Bénovie »

Nous voulons remercier les nombreuses personnes qui ont participé au concours. Nous remercions aussi le personnel de l'école qui a motivé les enfants pour le prix du jury des enfants. Nous commençons à travailler sur l'édition 23, tenez vous prêt !



LE GENTLEMAN FOOTBALLEUR DE SAUSSINES



" Vous vouliez que je sorte par un temps pareil ? " André GUILLARD

V

oici la petite histoire de ce saussinois, légende du foot héraultais qui donna son nom au stade aménagé dans notre village :

André Xavier Lucien GUILLARD.

Il est né à Saussines, le 09 juin 1906. Il devient joueur de football, au poste de gardien de but. Il commence sa carrière à l'US Sommières, il signe par la suite au FC de Nîmes (deuxième club nîmois de l'époque, après le Sporting Club Nîmois) puis à l'Olympique Alésien. Il devient joueur professionnel en 1932. C'est avec SO Montpellier, équipe qu'il intègre à ses débuts, en décembre 1928 qu'il remporte la fameuse Coupe de France lors de cette saison.

Par ailleurs, en 1929, la Coupe de France sera hébergée quelques jours à Saussines, laissant le plaisir et la fierté des saussinois présents de boire du champagne à l'intérieur de la Coupe.

En 1934, il évolue en deuxième division en rejoignant l'AS Saint-Etienne. Il terminera sa carrière de gardien à l'Olympique Alésien à la fin des années 30. Il sera par la suite entraîneur pour divers clubs. International B à deux reprises, il fut également remplaçant une fois en Equipe de France A.

En dehors du football, il était également négociant en chevaux et descendait parfois dans l'arène en tant que raseteur.

André Guillard était connu par ailleurs, pour son sens de la répartie, lors d'une défaite à la finale de 1931, match se déroulant sous une pluie battante, ses coéquipiers lui avaient reprochés de ne pas être sorti de ses cages, pour éviter un but, il répondit alors :
" Vous vouliez que je sorte par un temps pareil ? ".

Une belle soirée organisée par La Forge le vendredi 17 juin 2022 Avec Mireille Pluchard, écrivaine



En fin d'après-midi, ce vendredi 24 juin, quelques saussinois.es ont bravé une forte chaleur, pour découvrir cette auteure des Cévennes. Elle est tombée dans l'écriture quand le nid familial fut déserté et depuis, produit environ un bel ouvrage par an. Il faut dire qu'elle n'est pas seulement écrivaine, mais aussi une femme passionnée de généalogie, d'histoire, de multiples anecdotes et de son terroir. Venue avec son mari, ses ouvrages étalés devant elle, elle a capté l'attention de tous ses auditeurs-trices avant que les questions ne la relancent. Elle préfère laisser le 19ème siècle, car il est raconté par nos anciens qui l'ont connu et se tourner vers les siècles précédents. Les personnages qu'elle crée sont souvent reliés à des connaissances réelles comme dans les « Dames de la glycine ». Elle se passionne pour les différents métiers anciens, mineurs, souffleurs de verre, tisserands et inscrit ses récits dans l'histoire de l'époque choisie.

Elle confectionne un livre comme un métier à tisser : avec le fil de trame, ce sont les faits réels de la période concernée, avec les fils de chaînes, c'est tout ce qui va être fictif, l'histoire des personnages qui vont s'entremêler et se réajuster en fonction des besoins.

Quant aux mots, il faut qu'ils soient justes et inscrits dans la période, le métier, le quotidien... Elle se sert, en conséquence beaucoup du dictionnaire, en l'occurrence Le Petit Robert. Elle aime aussi les belles phrases et se relit à haute voix.

Elle a écrit une douzaine de livres. Une fois que vous êtes entré dedans, vous ne le lâchez plus...

Elle ouvre actuellement un chantier sur les parfums, mais je n'en dirai pas plus et attendez la sortie du livre.

Claudine Martinez



Doriane vole vers de nouveaux horizons !

Doriane SIMIC, notre « Service Civique » nous quitte pour de nouvelles aventures professionnelles au... Panama. Elle a été retenue pour un stage de communication à l'Ambassade de France. Bravo à elle ! Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses projets et la remercions pour le travail effectué au sein de la Mairie. Nous regretterons son sourire, son dynamisme et son implication. Bon séjour à Panama City.





LA MAISON NIZET, PARLONS EN !

Le projet de réhabilitation de la maison Nizet en face de la mairie avance. Pour le premier étage il est prévu un appartement qui sera loué par la mairie. Pour le rez de chaussée rien n'est encore arrêté. Nous vous proposons de participer à une commission consultative ouverte à tous pour nous aider à trouver le meilleur projet pour notre village. Nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 18 novembre à 18h30 en mairie, salle du conseil.** Venez avec vos idées ou vos propositions !

Pendant ce temps au marché de Saussines...



Chers Saussinoises, Chers Saussinois,

Depuis notre gazette du mois de juin, de nombreuses choses se sont passées :

Un match de football de gala, au profit de l'Ukraine avec notre équipe, et les anciens du MHSC, un marché des capitelles réussi, une brasucade du 14 juillet conviviale, précédée d'un tournoi de belote tout en bonne humeur, suivie de jeux pour les plus jeunes, un spectacle musical humoristique, une matinée des associations et la remise des prix du concours de photos.

Toute ces activités reflètent bien le dynamisme et la diversité de notre village.

Encore un grand bravo à tous pour votre présence et votre engagement !

Après un été tout en chaleur, la rentrée est arrivée avec ses orages et sa pluie.

Même si cet été fut festif, les incendies ont touché notre pays et heureusement évité notre village.

La sécurité et la prévention restent pour nous des maîtres mots.

Pendant les travaux de la route de saint hilaire et de la rue des sources, la vitesse de circulation s'est vue réduite. Grâce aux installations provisoires de chantier, les véhicules ralentissent et nos usagers peuvent profiter de cette réduction de la dangerosité. Nos enfants se sont retrouvés en sécurité à leur arrêt de bus, nous pensons, que ces dispositions pourraient inspirer des aménagements définitifs.

Les coussins berlinois, installés rue de l'Argealas, marquent le début de la mise en sécurité de la circulation de notre commune. A nouveau, nous espérons que cette étape de travaux sera un pas de plus vers la continuité de la sécurisation de nos voies routières.

Nous allons travailler, les prochains mois, à la réduction de consommation d'énergies de notre commune. Nous devons faire avancer notre village dans ce défi de la transition énergétique.

Une nouvelle opération village propre s'annonce, nous œuvrons avec vous, et nous restons à votre écoute, pour garder notre qualité de vie et notre identité.

Au plaisir de vous croiser !

Pauline et Gilles

Prochaine gazette Décembre 2022

Etat Civil

Naissance:

Eléonore SAUVAIRE née le 23/06/22

Louis TROUSSEL né le 10/08/22

Sasha GONZALES né le 09/09/22

Décès :

William ROCHEBLAVE décédé le 29/08/22

Mariages :

Sylvie REDON + Olivier BELLEVILLE le
25/06/22

Fanny TESTUT + Geoffroy SARRAZIN le
25/07/22

Sabrina SURZUR + Arnaud SELAUDOUX le
20/08/22

Nicolas ROCHETTE + Christophe BOUCICOT
le 27/08/22



Numéros Utiles :

Mairie de Saussines :

☎ 04.67.86.62.31

💻 www.commune-saussines.fr

@ accueil@mairie-saussines.fr

Médiathèque La forge:

☎ 04.67.59.76.23

Communauté de commune du Pays de
Lunel :

☎ 04.67.83.87.00

Gestion des déchets déchetterie :

☎ 0 800 034 400

Véolia eau:

☎ 0 969 329 328

Enedis électricité :

☎ 09 72 675 034



Directrice de rédaction: Madame le Maire
Isabelle de Montgolfier

Equipe de rédaction: les commissions
communication, culture, urbanisme,
environnement

Merci à tous pour ce nouveau numéro !

Crédit photo : freepiks + pixabay

